

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12558**

Intitulé

MASTER : MASTER MASTER Professionnel Domaine Sciences, Technologies, Santé Mention Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200r Contrôle qualité de produits et procédés industriels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) a pour mission la mise en place, le pilotage et l'amélioration continue des systèmes de management QHSE au sein d'une entreprise, qui consiste à mettre en place un *système de management intégrés*. Il est employé dans le secteur de l'industrie, de la santé, ou des services.

Rattaché à la direction générale, il occupe une fonction d'encadrement transversale qui s'appuie sur trois types de compétences : techniques, managériales et de formation.

Il conçoit, met en œuvre et anime les systèmes de management Q.H.S.E.. Ainsi, il vérifie et procède aux enquêtes et aux bilans à l'intérieur de l'entreprise ; il contrôle, améliore et corrige les dérives ; il manage des projets, des équipes et accompagne l'amélioration continue des organisations ; il organise et anime les séances de sensibilisation, d'information et de formation ; il conseille et convainc. Il met en place, assure le suivi et mesure l'efficacité des systèmes afin de satisfaire les exigences des clients, met les systèmes en conformité avec les exigences légales et réglementaires, et il maîtrise les risques relatifs aux activités.

Le titulaire du Master est capable de :

Mettre en œuvre les référentiels normatifs concernant ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 22000, etc...

Elaborer un système de management QHSE et mesurer l'impact des actions incluant les aspects économiques et financiers.

Définir/mettre en place/réaliser l'intégration des systèmes de management QHSE.

Mener une certification ; comprendre et appliquer une norme, un label

Mener des audits internes et externes

Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et outils communs d'évaluation (enquêtes, audits etc...)

Assurer le management d'une équipe et gérer avec efficacité des projets.

Mobiliser les techniques et les outils d'animation, de communication et d'information du personnel en vue de la formation du personnel.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industrie

Tertiaires (services aux entreprises)

Santé

Collectivités

En raison de la polyvalence de la formation, les métiers sont multiples :

Directeur / Responsable / Chargé de Mission Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement

Directeur / Responsable / Chargé de Mission Qualité-Sécurité-Environnement

Directeur / Responsable / Chargé de Mission qualité

Responsable contrôle qualité

Responsable qualité-environnement

Auditeur qualité / QSE / QHSE

Responsable / Chargé de Mission Environnement-Hygiène - sécurité

Correspondant environnement-sécurité

Responsable hygiène sécurité

Responsable environnement

Responsable environnement hygiène sécurité

Gestionnaire de risques

Responsable des déchets

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1501 : Direction de laboratoire d'analyse industrielle
H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle
K2302 : Management et inspection en environnement urbain

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les UEs 1 à 10 concernent le Master 1 (semestres 7 et 8).

Les UEs11 à 20 concernent le Master 2 (semestres 9 et 10).

Le Master 2, du fait de la formation continue, est organisé avec un enseignement académique lié au semestre 9 tout au long de l'année, de sorte que les semestres 9 et 10 ont lieu conjointement : semestre 9 les vendredis et samedis matin ; semestre 10 : stage en entreprise

- UE1 : Sciences pour l'Ingénieur
- UE2 : Communication, relations humaines
- UE3 : Anglais
- UE4 : Accompagnement
- UE5 : Démarche Qualité, normes ISO 9001, Management de Projet
- UE6 : Sciences du Danger
- UE7 : Environnement et Développement Durable
- UE8 : Droit du travail, droit de l'environnement et de la sécurité
- UE9 : Management de la Sécurité
- UE10 : Stage
- UE11 : Management Environnemental et éco-conception
- UE12 : Communication, relations humaines
- UE13 : Anglais
- UE14 : Accompagnement
- UE15 : Systèmes de Management Intégrés, Normalisation, certification
- UE16 : Sciences pour l'environnement, procédés de traitement
- UE17 : Audits Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
- UE18 : Outils de la Qualité, analyse sécurité, analyse environnementale, hygiène au travail
- UE19 : Outils QHSE appliqués au secteur santé ou service ou industrie
- UE20 : Stage en entreprise

Passage en Master 2 / Obtention du diplôme par la formation

Le jury, constitué en vue du passage en Master 2 ou de la délivrance du diplôme, est désigné par le Président de l'Université. Il est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chargés d'enseignement et de personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation étroite avec la spécialité pour au moins le quart et au plus la moitié des membres.

Les UEs font l'objet d'un contrôle continu et/ou d'examens finaux

Les UEs 10 et 20 (stages) sont soutenues devant un jury d'enseignants et de professionnels.

La validation du Master 1 est conditionné par l'obtention d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 12 sur l'UE 10 (stage). Chaque étudiant ayant validé sa première année de Master peut candidater à l'entrée au Master 2, qui est conditionnée par le dépôt d'un dossier de candidature et une audition devant un jury.

Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20, et une moyenne égale ou supérieure à 12 sur l'UE 20 (stage). Pour les salariés; une mission spécifique d'un minimum de 300 heures doit être confiée ; cette période fait office de stage.

Lorsque le Master Professionnel n'a pas été obtenu, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.

Obtention du diplôme par la VAE

Les conditions d'obtention sont spécifiées par la loi et précisées par les modalités de la VAE votées par l'Université.

Le diplôme est obtenu par examen du dossier (positionnement et recevabilité) et soutenance du dossier devant un jury constitué du référent pédagogique du Master, du référent professionnel, du directeur de la composante et du référent VAE. Le candidat doit faire preuve de ses compétences dans les différentes unités académiques, à partir d'un référentiel établi sur les différents domaines de compétences attendues. De même, certaines UEs sont considérées validées lorsque la condition d'expérience professionnelle est satisfaite. Toutes les unités doivent être validées pour que le diplôme soit obtenu.

Validation partielle du diplôme

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (UE) par la VAE ou par la formation ne peut être garanti que dans la durée de vie du diplôme. Cependant, la capacité/compétence correspondant est acquise à vie.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON	COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

En contrat d'apprentissage	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master (J.O. Numéro 99 du 27 Avril 2002)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 juin 2011, numéro d'habilitation : 20100175

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret N° 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-valenciennes.fr>

<http://www.univ-valenciennes.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-valenciennes.fr/ensiame>

Lieu(x) de certification :

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Le Mont Houy]

Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC)

Le Mont Houy

59313 Valenciennes cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ENSIAME (Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique, Énergétique et Électronique) composante de l'UVHC (Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis)

Adresse : Le Mont Houy, 59313 Valenciennes cedex 9

Historique de la certification :